

CONSÉQUENCE DE SEVRAGE D'UN PROCHE

Par Profil supprimé Postée le 14/02/2016 13:23

Bonjour

Ma mère a arrêté l'alcool depuis plus d'1 mois. Elle a toujours bu au quotidien depuis de nombreuses années (sans que ça perturbe trop sa vie sociale), mais son départ en retraite il y a 3 ans a aggravé la situation.

Au début du sevrage, tout se passait bien, elle se sentait en pleine forme, cependant depuis environ 3 semaines elle a beaucoup de difficultés à parler.

On a du mal à le comprendre, on a l'impression qu'elle n'articule pas.

Elle est également très faible physiquement et est prise de vertiges et de nausées.

Elle participe de moins en moins aux discussions et aux tâches quotidiennes.

Le problème c'est qu'elle n'est pas allée voir de médecin, j'imagine par honte.

Pourriez-vous me dire comment l'aider et si tous ces symptômes devraient vraiment nous alerter (mesure à prendre en urgence).

Merci d'avance pour votre aide.

Mise en ligne le 17/02/2016

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude. Étant donné sa consommation régulière et ce depuis des années, il nous paraît plus prudent que votre mère soit suivie par un professionnel durant son sevrage. Il est en général contre-indiqué, car cela peut être dangereux, d'arrêter des consommations d'alcool brutalement compte tenu du risque d'un syndrome de sevrage. Aussi, nous pensons qu'il serait nécessaire qu'elle puisse faire le point avec un professionnel de santé.

Si la démarche d'aller consulter son médecin traitant lui paraît difficile à cause de la proximité ou de la honte qu'elle pourrait ressentir ce que nous comprenons, sachez qu'il existe des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui reçoivent les usagers d'alcool (mais aussi leur entourage) de manière anonyme et gratuite. Vous pouvez retrouver les adresses proches de chez vous grâce au lien que nous faisons figurer en bas de message. N'hésitez pas à les joindre pour une première rencontre en expliquant bien votre situation. Il est en effet important de ne plus rester seul(e) face à cette situation et vous avez raison de chercher de l'aide.

Si vous avez du mal à vous servir de cet outil ou plus simplement si vous souhaitez vous entretenir avec nous de vive voix, n'hésitez pas à nous joindre directement tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (l'appel est anonyme et non surtaxé). Vous pouvez aussi nous contacter grâce à notre service de chat, accessible tous les jours de 14h à 2h en vous rendant sur notre site.

Cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service